# Procès-Verbal

# Conseil d'établissement

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement tenue le 05 octobre 2021 à 18 h 45 au salon du personnel de l'école Jacques-De-Chambly.

- Julie Anne Gagnon, parent
- Massimo Gallizzi, parent
- Aurélie Séguier, parent (par TEAMS)
- Véronique Toutant, parent (par TEAMS)
- Marie-Odile Villemur, enseignante
- Alexandra Hovington, enseignante (par TEAMS)
- Julie Leclair, technicienne du service de garde
- Christian Descôteaux, directeur

---

## 1 OUVERTURE DE LA RÉUNION

À 18 h 45, M. Descôteaux ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants.

### 1.1 Vérification du quorum

M. Descôteaux constate qu'il y a quorum.

## 2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Julie Anne Gagnon d'adopter l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉ CÉ 01-10-2021

## 3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 JUIN 2021

Il est proposé par Julie Leclair, d'adopter le procès- verbal de la réunion du 15 juin 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉ CÉ 02-10-2021

# 4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2021

9.5 Photos scolaires

Des membres questionnent le changement de compagnie et l'absence d'information transmise aux parents. M. Descôteaux mentionne qu'il y a effectivement eu un manque sur ce point. En cours d'été, alors qu'il était en vacances, Mme Jussaume l'a informé que Photo Repensée ne pouvait accepter le contrat. L'autorisation a donc été donné pour contracter une autre compagnie. Avec le départ de Mme Jussaume, l'information fut « oubliée ». M. Descôteaux mentionne que les démarches sont déjà amorcées pour avoir Photo Repensée.

10.2 Rentrée progressive maternelle 2021-2022

Les membres parents mentionnent ne pas avoir eu de commentaires des parents. Mme Julie Leclair mentionne ne pas avoir eu beaucoup d'élèves au SDG. M. Descôteaux mentionne également qu'il n'y a pas eu de problématique pour le transport scolaire.

# 5 ÉLECTIONS : PRÉSIDENCE, VICE-PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT

Mme Julie Leclair propose Julie Anne Gagnon à la présidence.
Mme Julie Anne Gagnon accepte.

Il n'y a personne pour la vice-présidence.

Pour cette année, M. Descôteaux se propose pour s'occuper du secrétariat.

ADOPTÉ CÉ 03-10-2021

# 6 PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

# 7 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucun représentant.

# 8 PAROLE AUX ENSEIGNANTS ET AU PERSONNEL DE SOUTIEN

Les membres du personnel mentionnent avoir vécu une belle rentrée sous le thème « Ensemble, apprendre et voir grand ». Il est précisé que l'assouplissement des règles sanitaires combiné à l'expérience vécue facilitent la mise en place de routines. Puis, il y a eu l'épluchette de maïs et l'activité où tous les élèves ont chanté la chanson thème d'Ariane

Moffat. Sur ce point, on mentionne qu'une vidéo a été captée. Par contre, elle n'a pas été diffusée aux élèves et aux parents. M. Descôteaux regardera la possibilité de la distribuer aux enseignants.

# 9 PAROLE À LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Mme Leclair mentionne que c'est le bonheur de revenir à un semblant de normal. Encore une fois, l'équipe est stable. On parle d'environ 106 élèves au SDG et 165 dineurs.

Les dineurs sont de retour dans le gymnase sur deux diners. Prochainement, les dineurs devront utiliser les classes pour les mercredis midi afin de permettre une activité de hockey cosom.

# 10 POINTS À TRAITER

## 10.1 Postes à combler

M. Descôteaux mentionne avoir reçu trois candidatures pour le poste de parent pour un mandat d'un an. Après discussion, il est décidé de confier le mandat de rencontrer les candidats à un sous-comité composé de Julie Anne Gagnon et Marie-Odile Villemur qui fera la recommandation pour la prochaine rencontre.

Pour ce qui est du poste réservé au soutien, M. Descôteaux mentionne que personne ne s'est manifesté.

Mme Aurélie Séguier est désignée comme représentante au comité de parents.

Pour les enseignants, il reste un poste de libre.

ADOPTÉ CÉ 04-10-2021

## 10.2 Règles de régie interne – adopté

M. Descôteaux présente le document aux membres. Mme Gagnon souligne qu'un exercice de mise à jour avait été fait l'année dernière par les membres du conseil. Des discussions suivent sur la règle du temps accordé au public. M. Descôteaux fera le suivi.

Il est proposé par Véronique Toutant, appuyée par Alexandra Hovington, d'adopter les règles de régie interne.

ADOPTÉ CÉ 05-10-2021

## 10.3 Calendrier des rencontres – adopté

Il est proposé par Marie-Odile Villemur, appuyée par Julie Leclair, d'adopter le calendrier des rencontres tel quel :

5 octobre 2021
30 novembre 2021
1 février 2022
29 mars 2022
16 mai 2022
20 juin 2022

ADOPTÉ CÉ 06-10-2021

Les rencontres se tiendront en présentiel, mais les membres qui le souhaitent pourront y assister via Teams

Lorsqu'elles seront en présentiel, les rencontres auront lieu à 18 h 45 au salon du personnel.

## 10.4 Budget de fonctionnement du CÉ – adopté

Suite à des discussions, il est décidé d'utiliser la somme restante pour un repas à la fin de l'année. Tout au long de l'année, les membres pourront faire des demandes de remboursement pour des frais de gardiennage.

Il est proposé par Marie-Odile Villemur, appuyée par Alexandra Hovington, d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ d'une somme de 365 $ pour l'année 2021-2022.

ADOPTÉ CÉ 07-10-2021

## 10.5 Activités éducatives complémentaires – approuvé

M. Descôteaux explique les différentes sommes données pour le gouvernement ainsi que la liste des activités proposées.

Il est proposé par Massimo Gallizzi d'autoriser l'école à demander un maximum de 25 $ aux parents pour les degrés qui dépassent le budget alloué par le Ministère.

ADOPTÉ CÉ 08-10-2021

Il est proposé par Aurélie Séguier, appuyée par Véronique Toutant d'approuver la liste des activités scolaires.

ADOPTÉ CÉ 09-10-2021

Il est proposé par Julie Leclair d'approuver les sorties scolaires gratuites qui se font à distance de marche de l'école.

ADOPTÉ CÉ 10-10-2021

## 10.6 Prévision des dépenses du FDS 2020-2021 – approuvé

Suite à des discussions, et étant donné des sommes disponibles via plusieurs mesures et l'intention de faire une demande 50530, il est proposé par Véronique Toutant de ne pas allouer de sommes pour l'instant, et de traiter chaque demande à la pièce.

ADOPTÉ CÉ 11-10-2021

Mesure 505030. M. Descôteaux mentionne que les règles de financement ont changées. Pour l'année 2021-2022, le milieu doit s'engager à payer un minimum de 20% des frais encourus. Le Ministère a augmenté sa part à 80% de la facture pour un maximum de 50 000$.

Il est proposé par Julie Anne Gagnon, de réserver une somme de 12 500$ au fonds à destination spéciale pour le projet d'embellissement de cours d'école. (Résolution pro forma pour les SRF).

ADOPTÉ CÉ 12-10-2021

## 10.7 Campagne de financement

Étant donné que les sommes sont suffisantes pour l'instant, et que nous aurons probablement une aide financière de la ville de Chambly et un possible don privé de 5 000$, il est proposé par Julie Leclair de reporter l'organisation d'une campagne de financement.

ADOPTÉ CÉ 13-10-2021

# 11 AUTRES SUJETS

## 11.1 Dénonciation de conflit d'intérêt des membres

M. Descôteaux remet aux membres les formulaires confidentialité de dénonciation à compléter s'il y a un possible conflit d'intérêts concernant un de ses membres.

## 11.2 Formations obligatoires aux membres du conseil d'établissement

Un rappel est fait que les nouveaux membres doivent suivre la formation.

# 12 LEVÉE DE LA RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le 30 novembre 2021 à 18 h 45.

La séance est levée à 21 h 19.

Notes prises par Christian Descôteaux, secrétaire.

## SIGNATURES

| | |
|---|---|
| Julie Anne Gagnon, Présidente du conseil | Christian Descôteaux, Directeur |